

MODE PAIEMENT : Chèque / Espèce / TPE / CB HelloAsso Le / / Reçu par



FOOTBALL CLUB ATLANTIQUE VILAINE

Stade Municipal de Redon
Avenue Joseph Ricordel
35600 REDON



Tél : 09.83.82.13.34 - Adresse mail : fcav.redon-stnicolas@bbox.fr Site :
fcav.fr

ENGAGEMENTS - SAISON 2026-2027 - LICENCIÉ(E) MINEUR

IDENTIFICATION ADHERENT(E) / LICENCIÉ(E)

NOM : **NOM NAISSANCE :**
PRÉNOM : **SEXE : M / F** **CATÉGORIE :**
DATE DE NAISSANCE : **LIEU DE NAISSANCE :** **DEPT :**
EMAIL : **TEL :**

IDENTIFICATION REPRESENTANT(E) LEGAL - 1 -

NOM : **NOM NAISSANCE :**
PRÉNOM : **PÈRE / MÈRE / TUTEUR**
DATE DE NAISSANCE : **LIEU DE NAISSANCE :** **DEPT :**
EMAIL : **TEL :**
ADRESSE : **PROFESSION :**

IDENTIFICATION REPRESENTANT(E) LEGAL - 2 -

NOM : **NOM NAISSANCE :**
PRÉNOM : **PÈRE / MÈRE / TUTEUR**
DATE DE NAISSANCE : **LIEU DE NAISSANCE :** **DEPT :**
EMAIL : **TEL :**
ADRESSE : **PROFESSION :**

AUTORISATION - SAISON 2026-2027

JE SOUSSIGNÉ MR/MME :

REPRÉSENTANT(E) LÉGAL DE :

CATÉGORIE :

HOSPITALISATION

- AUTORISE** le club du FCAV et son représentant à faire hospitaliser mon fils/ma fille en cas d'accident occasionné lors de toutes manifestations sportives du club.

ALLERGIES / ASTHME / DIABÈTE

ALLERGIES :

ASTHME :

DIABÈTE :

UTILISATION DES LOCAUX

- EST INFORMÉ** que le club du FCAV décline toute responsabilité et ne pourra être poursuivi en cas de vol, d'incident ou de vandalisme dans les enceintes et les locaux qui sont mis à disposition par les villes et dont le club n'est pas propriétaire. (Stade, vestiaires, etc..).

TRANSPORTS ET ANIMATIONS

- EST INFORMÉ et S'ENGAGE à RESPECTER** les calendriers que le FCAV mettra en place pour le transport des équipes de jeunes et pour l'animation du club house les jours de matches.

DROITS À L'IMAGE

ACCEPTE :

N'ACCEPTE PAS :

que les photos ou vidéos sur lesquelles mon enfant figure, soient utilisées par les responsables du club dans le cadre de leurs outils d'information et de communication.

ARRIVÉE / DÉPART AU STADE

A PRIS CONNAISSANCE QUE :

- Lors de l'arrivée au stade, prendre le temps de vérifier la présence du responsable du club ou de l'éducateur.
- Le club décline toute responsabilité en cas d'accident en dehors de l'enceinte du stade, notamment sur la voie publique, que ce soit avant ou après les horaires de séances.
- Si votre enfant rentre avec une autre personne que vous, prévenez le responsable/éducateur du club.

CHARTES DU CLUB

- Je **CERTIFIE avoir LUES et ACCEPTÉES** les Chartes émises par le club, charte « **PARENT** » et charte « **JOUEUR/JOUEUSE** ».

INFORMATIONS ET OFFRES COMMERCIALES

- Si je m'**oppose** à recevoir des **informations et des offres commerciales** de la part de partenaires du FCAV, je coche la cache ci-contre.

FAIT À :

LE :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :